



RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Une académie au service des usagers

Projet d'académie 2024 - 2027



# Sommaire

<b>Édito</b>	<b>4</b>
<b>Nos engagements</b>	<b>6</b>
Engagement 1	
<b>Une académie au service des usagers élèves</b>	<b>8</b>
Mieux vivre ensemble	9
Mieux réussir	10
Mieux appréhender le monde	11
Engagement 2	
<b>Une académie au service des usagers agents</b>	<b>12</b>
Valoriser le parcours professionnel	13
Enrichir la qualité de vie et des conditions de travail	14
Mobiliser la formation continue	15
Engagement 3	
<b>Une académie au service des usagers parents et partenaires</b>	<b>16</b>
Renforcer la confiance avec les usagers parents et partenaires	17
Optimiser l'action au service des familles	18
Coordonner l'action entre l'éducation nationale et les partenaires	19



“ **Agis**  
*dans ton*  
*lieu,*  
**pense avec**  
*le monde,* ”

Édouard Glissant, écrivain  
[edouardglissant.fr](http://edouardglissant.fr)

## “ **L'éducation de nos jeunes doit être au centre des attentions de tous.** ”



Être une académie au service des usagers, telle est notre ambition ! C'est la mission même du service public de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'engagement et des sports.

Pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers, nous devons encore renforcer notre action collective afin de répondre aux besoins de chacun des usagers. C'est l'axe retenu pour notre nouveau projet d'académie 2024-2027. Cela repose sur une conviction : l'éducation de nos jeunes doit être au centre des attentions de tous.

Pour cela, il nous a paru essentiel d'écouter les usagers à travers trois grands débats préparés par trois cellules de réflexion et animés par une journaliste et cela a permis à tous les acteurs et partenaires de l'éducation qui le souhaitaient de contribuer activement à la définition des priorités.

Enseignants, personnels d'éducation, d'orientation, médico-sociaux, jeunesse engagement et sport, personnels d'encadrement, administratifs, techniques et de santé, parents, élèves de l'école élémentaire jusqu'au post-bac, partenaires institutionnels, associatifs et économiques, se sont exprimés de manière sincère et constructive et les échanges ont été particulièrement riches et instructifs. Leurs idées, critiques et suggestions ont permis de construire une vision partagée et ambitieuse pour notre académie. Et ce sont des élèves de l'académie qui ont pris les notes et établi les comptes-rendus.

Que chacun des contributeurs à cette organisation et ces échanges en soit sincèrement remercié.

Le premier grand débat a mis en lumière la nécessité de placer l'élève au centre de notre démarche et de l'écouter plus. Les échanges ont permis de définir notre premier engagement : faire de chaque élève un acteur conscient et engagé dans sa scolarité, en instaurant une véritable culture du « service usagers élèves ».

Le second grand débat s'est concentré sur les besoins et les attentes de nos personnels. De ces discussions est né notre second engagement : améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de nos agents, afin de favoriser leur investissement au service de nos missions et leur épanouissement professionnel. Enfin, le troisième grand débat a abordé la coopération avec les parents et les nombreux partenaires de l'éducation.

Les échanges ont conduit à notre troisième engagement : renforcer notre service aux usagers parents et partenaires, en formalisant des objectifs communs, chacun dans son rôle, et en rendant attractifs les projets éducatifs innovants.

Le projet académique 2024-2027 est notre feuille de route pour les trois années à venir. Il repose sur une vision claire et partagée :

une académie où chaque usager, qu'il soit élève, agent, parent ou partenaire, trouve sa place et contribue à la réussite de notre mission éducative et à la réussite de nos jeunes et des territoires de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Un comité de suivi permettra d'évaluer au fur et à mesure les actions mises en œuvre et de rendre compte de nos progrès.

Améliorer la qualité et l'efficacité du service public est une attente forte de tous les usagers. Nous relèverons collectivement ce défi grâce à la synergie de nos actions parce que nous sommes tous en réalité usagers et acteurs.

Ensemble, faisons de notre académie un exemple de service public au service de tous, où chacun peut s'investir, s'épanouir et réussir.

Christine Gangloff-Ziegler  
Rectrice de région académique Guadeloupe



## Des engagements pour instaurer une véritable culture de service à l'utilisateur

La région académique Guadeloupe est singulière du fait de son caractère archipélagique avec la double voire la triple insularité. A cette singularité viennent s'ajouter des facteurs qui pèsent fortement sur la scolarité et l'insertion professionnelle de nos jeunes : diminution de la population et du nombre d'élèves, pertes de jours ou d'heures de classe, tensions sociales, problématiques de transport, sensibilité du territoire aux catastrophes majeures, population avec un niveau de pauvreté élevé, taux de chômage de 17%, ...

Cependant, la réduction constante depuis quelques années des écarts de réussite avec les évaluations nationales est le signe de l'engagement des équipes, des établissements scolaires et académiques, des collectivités, des parents, des partenaires, et bien sûr de nos élèves eux-mêmes pour accompagner leur réussite.

Il faut renforcer encore cette alliance éducative pour permettre à chacun de réussir son projet professionnel et personnel en plaçant l'éducation au centre des préoccupations de tous. Cela nécessite de passer du « JE » au « NOUS » et d'inscrire l'action individuelle de chacune et chacun dans une démarche collective globale faisant de l'utilisateur et de sa satisfaction une cause commune et partagée.

Notre académie qui est à taille humaine doit faciliter ces nécessaires coopérations et le développement de l'attention à l'autre en travaillant en pleine solidarité comme notre territoire sait si bien le faire dans les situations de crise.



S'agissant des élèves, on sait que l'acquisition des savoirs fondamentaux est essentielle à leur réussite : lire, écrire, compter bien sûr mais aussi le savoir vivre ensemble dans le respect des valeurs de notre république. A cela s'ajoute la nécessité de leur proposer un cadre propice aux apprentissages et de les rendre acteurs de leurs apprentissages et de la vie de l'école et de l'établissement.

Au niveau des personnels, la reconnaissance et la valorisation de chacun, la réponse efficace aux sollicitations, des conditions de travail adaptées, sont attendues et nous sommes sur la bonne trajectoire avec la modernisation des services qui progresse pour évoluer vers une approche plus qualitative.

S'agissant des parents et partenaires, leur plus grande mobilisation associée à une plus grande écoute de leurs attentes, interrogations et suggestions permettront de faire de l'éducation et de l'école en Guadeloupe la priorité de tous dans une relation où tous peuvent s'exprimer à dignité égale et dans le nécessaire respect des rôles de chacun.

Ainsi, le projet d'académie 2024-2027 nous invite à développer de manière volontariste une véritable « culture du service » et cela en s'appuyant sur trois engagements et 9 leviers.

### **Engagement 1 : Une académie au service des usagers élèves**

- Mieux vivre ensemble
- Mieux réussir
- Mieux appréhender le monde

### **Engagement 2 : Une académie au service des usagers agents**

- Valoriser le parcours professionnel
- Enrichir la qualité de vie et les conditions de travail
- Mobiliser la formation continue

### **Engagement 3 : Une académie au service des usagers parents et partenaires**

- Renforcer la confiance avec les usagers parents et partenaires
- Optimiser l'action au service des familles
- Coordonner l'action entre l'éducation nationale et les partenaires

Ces trois engagements visent à rendre notre académie plus performante en étant au service de tous ses usagers élèves, personnels, parents et partenaires pour garantir une éducation de qualité et une réussite partagée par tous. Cela contribuera également à renforcer l'attractivité et le développement de notre territoire.

## Engagement 1

# Une académie au service des usagers élèves

L'amélioration de la réussite des élèves ne s'appuie pas seulement sur les savoirs fondamentaux dispensés en milieu scolaire. D'autres facteurs interviennent comme le climat scolaire, le mieux-vivre ensemble et l'ouverture au monde. C'est en instaurant une culture du « service usagers élèves » qu'il sera possible de faire de l'élève un acteur conscient de sa scolarité.

## Mieux réussir

- **77,6%** d'élèves de CP comprennent un texte lu par leur enseignant
- **48,9%** des élèves de CP arrivent à résoudre un problème

Taux de réussite aux examens  
(session 2023)

- **DNB: 86,9%**
- **BAC : 88,8%**

## Mieux vivre ensemble

- **100%** des signalements de situations de harcèlement traités
- **94 %** des unités éducatives en cours de labélisation dans le cadre du programme pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

## Mieux appréhender le monde

Total 1er et 2nd degré pour l'année 2023-2024

- **1018 élèves ont bénéficié d'une mobilité** (360 dans la Caraïbe, 600 en Europe, 58 autres (Etats-Unis, Côte d'Ivoire, etc.)



## Mieux vivre ensemble



Les valeurs de la République sont les fondements même du mieux vivre ensemble et tous les personnels sont mobilisés pour les faire vivre et les partager. Elles font partie des savoirs fondamentaux au même titre que lire, écrire, compter. Toutes les atteintes à celles-ci (harcèlement, violences, discriminations, ...) sont prises en charge par le pôle citoyenneté académique qui contribue à une politique globale de prévention et de médiation dès lors qu'il est saisi. Cette prévention sera renforcée par des cours d'empathie, une plus grande écoute des élèves associée à un plus fort engagement solidaire de leur part encouragé par l'enseignement moral et civique.

Ce mieux-vivre ensemble suppose également de formaliser la définition d'un cadre d'autorité partagé et respecté par tous avec une réflexion à mener pour développer les solutions alternatives à l'exclusion. Le mieux vivre ensemble se construit également par l'amélioration du bien-être des élèves avec une mise en sécurité renforcée et une réflexion sur l'aménagement des lieux d'apprentissage. Enfin, les actions sportives doivent continuer à se développer parce qu'elles contribuent fortement à la santé des élèves.

### Quels objectifs ?

- Faire de l'école un lieu de vie que s'approprient les élèves.
- Améliorer le cadre et la qualité de vie des élèves.
- Réduire les incidents de parcours des élèves.
- Favoriser les principes de respect mutuel et faire de la différence une richesse
- Conforter l'autorité de l'adulte

### Quelles actions ?

- Développer les conseils de vie écolière
- Encourager les projets des élèves
- Mettre en place des actions qui tendent à renforcer le sentiment d'appartenance de l'élève à son établissement et son engagement (avec, par exemple, des équipes 1er secours, environnement-propreté, harcèlement, ...)
- Mobiliser l'outil enquête climat scolaire
- Développer les compétences psycho sociales
- Déployer 100% des PPMS (Plan Particuliers de Mise en Sécurité)
- Mettre en valeur l'espace scolaire et l'environnement en menant une réflexion sur l'extension des espaces verts
- Sécuriser les parcours notamment en développant les alternatives aux exclusions
- Déployer le programme pHARe dans toutes les unités éducatives.
- Faire partager les valeurs de la république, au quotidien
- Mener des actions de sensibilisation à la différence

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Recensement des actions effectives et des projets et autour de la question du sentiment d'appartenance des élève
- Nombre d'équipes d'élèves engagé (environnement, sécurité, harcèlement...)
- Taux de prise en charge des signalements de situations de harcèlement
- Taux de labélisation pHARe Niveau 2 et 3
- Nombre de CVE (Conseils de la Vie Ecolière)
- Évolution du nombre de « poly-exclus »
- Taux de PPMS à jour



## Mieux réussir



Les résultats des élèves de l'académie de le Guadeloupe progressent plus rapidement que la moyenne nationale aux évaluations en restant encore cependant en-dessous de la moyenne nationale. Notre stratégie qui vise à réduire l'écart entre le national et notre académie porte ainsi progressivement ses fruits et s'appuie notamment sur la feuille de route construite par notre Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux (CASF) ainsi que sur le dispositif académique IDEAS (Identifier, Diagnostiquer, s'Engager, Accompagner, Suivre). La question du bien-être en lien avec les apprentissages s'y intègre et doit être davantage prise en compte (rythme scolaire, temps scolaire, transport, demi-pension et internat, ...) et cela suppose d'engager une réflexion collective. Cela nécessite également un accès facilité aux aides et une information renforcée sur les questions d'orientation.

### Quels objectifs ?

- ▮ Permettre à tous les élèves d'atteindre leurs objectifs de réussite notamment en les plaçant dans des conditions optimales de bien-être.
- ▮ Donner plus de sens aux apprentissages et valoriser l'effort.
- ▮ Améliorer l'accompagnement aux choix d'orientation comme facteur de motivation.
- ▮ Favoriser l'accès à l'information et à la saisie des demandes d'aide matérielle, psychologique et pédagogique.

### Quelles actions ?

- ▮ Accompagner les unités éducatives grâce aux évaluations externes des écoles et des établissements.
- ▮ Accompagner les unités éducatives grâce aux évaluations repères.
- ▮ Renforcer la mobilisation coordonnée de tous les acteurs en lien direct avec le bien-être des élèves.
- ▮ Poursuivre la mise en œuvre la feuille de route du Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux aussi bien pour l'acquisition des savoirs que pour les mesures liées au bien-être des élèves.
- ▮ Consacrer l'école ouverte aux questions liées à l'orientation.
- ▮ Organiser les assises de la réussite scolaire.
- ▮ Formaliser et rendre visible un point d'entrée unique pour les aides

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- ▮ Résultats des évaluations repères et réduction de l'écart avec les moyennes nationales.
- ▮ Baisse du nombre de perte de jours de classe dans le 1er degré (base : le baromètre des jours de classe)
- ▮ Baisse du nombre d'heures de classe perdues dans le second degré
- ▮ Augmentation du nombre de boursiers, hors procédure, hors calendrier.
- ▮ Niveau de consommation des crédits fonds sociaux en établissement.
- ▮ Réduction du nombre de décrocheurs.
- ▮ Réduction du taux d'absentéisme.
- ▮ Nombre de manifestation valorisant l'engagement scolaire et citoyen



## Mieux appréhender le monde



Connaitre son environnement est essentiel pour le développement personnel et collectif. De nombreuses actions sont proposées pour connaître le territoire et son patrimoine et tous les enfants doivent pouvoir plus encore en bénéficier. La Guadeloupe bénéficie d'un emplacement géographique exceptionnel comme territoire archipélagique, au sein de la Caraïbe, comme Département Français d'Amérique, comme bénéficiaire des programmes européens Erasmus et la mobilité nationale, caribéenne, européenne et internationale et la mobilité doit être encouragée. Le coût des transports peut être un frein mais les financements européens peuvent être mobilisés ainsi que les dispositifs spécifiques mis en place. Il faut encore accentuer les actions éducatives avec tous les acteurs pour développer une compréhension riche et variée du territoire et du monde, y compris dans leur dimension culturelle tout en faisant des établissements scolaires des lieux de rayonnement culturel au bénéfice de leur environnement.

### Quels objectifs ?

- Susciter chez l'élève l'intérêt de l'ouverture au monde.
- Promouvoir la culture à travers l'offre de formation, les échanges, les sorties pédagogiques et les partenariats.
- Sensibiliser dès le 1er degré sur la question de l'ouverture sur son propre territoire puis au monde.
- Mieux prendre en compte notre situation géographique exceptionnelle (DFA Département Français d'Amérique) pour créer des ponts avec la caraïbe, le continent américain, l'Europe et le monde.

### Quelles actions ?

- Identifier et rendre visible au sein de chaque unité éducative un relais dédié à la mobilité et aux échanges.
- Formaliser et rendre visible l'exposition culturelle des élèves du 1er degré, par le plan EAC éducation artistique et culturelle.
- Développer les échanges sous toutes leurs formes y compris des actions de correspondance scolaire du type e-twinning pour susciter l'envie d'échanger, et renforcer les contacts avec le monde extérieur.
- Etablir des conventions avec des établissements scolaires étrangers.
- Déployer de nouveaux pôles relais culture.

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Evolution du nombre de dossiers mobilité déposés.
- Nombre de saisies d'action sur la plateforme ADAGE, 1er et second degré.
- Taux d'utilisation des financements de la part collective du pass culture.
- Nombre d'unités éducatives ayant identifié un relais mobilité et échange.
- Nombre d'unités éducatives engagées dans la correspondance scolaire.
- Nombre de pôles relais culture installés.



## Engagement 2

# Une académie au service des usagers agents

En améliorant de manière significative la qualité du service rendu à l'ensemble de ses agents, l'académie a ainsi la volonté de créer un environnement de travail bienveillant, innovant, motivant et apprenant qui contribue à améliorer investissement de chaque agent au profit du collectif. L'objectif final est un meilleur rayonnement de l'Institution pour la réussite de tous les élèves et le bien être de ses personnels.

## Enrichir la qualité de vie et des conditions de travail

- **68%** des personnels sollicitent un maillage territorial **du réseau des RH de proximité**
- **83%** des personnels marquent leur intérêt pour le **Lakoulab\***
- **61%** des personnels indiquent ne pas encore utiliser **l'intelligence artificielle**

Renforcer **le sentiment d'appartenance** a été largement plébiscité lors du Grand débat.

## Valoriser le parcours professionnel

- **55%** des personnels estiment que **leur implication est reconnue**
- **61%** des personnels sont intéressés par **une mobilité**
- **50%** des personnels sont intéressés pour devenir Mentor

## Mobiliser la formation continue

- **49,7%** des personnel ont effectivement **participé à des formations**
- **73 %** des personnels ont été **convoqués à une session de formation**
- **40 %** des personnels déclarent **mettre en œuvre régulièrement** des compétences développées en formation
- **14%** des établissements du second degré ont mis en œuvre des formations d'initiative locale



\*Lakoulab : le laboratoire d'innovation académique

## Valoriser le parcours professionnel



L'engagement des agents dans leur parcours professionnel au sein de la communauté éducative et administrative commence dès leur arrivée dans l'académie. Les agents expriment un fort désir d'engagement professionnel et 55% des personnels estiment que leur implication est reconnue. Pour faciliter la prise de fonction au sein des établissements et/ou des services, l'accompagnement individualisé des personnels devra davantage reposer sur un dispositif d'accueil. Une information sur les procédures de prise en charge et d'accompagnement des personnels est renforcée pour permettre que les agents mobilisent plus les actions existantes.

Les personnels expriment une volonté de mieux connaître les dispositifs favorisant les mobilités et le développement professionnel. 61% des réponses au questionnaire indiquent que les personnels sont intéressés par une mobilité et pour 69% à court terme, de 1 à 3 ans.

### Quels objectifs ?

- Améliorer l'accueil individualisé et les prises de fonction des personnels au niveau des unités éducatives et des services.
- Renforcer et diversifier les modalités de valorisation des personnels.
- Développer l'information sur les procédures de prise en charge et d'accompagnement des personnels.
- Accompagner la communication sur les dispositifs liés à la mobilité et au développement professionnel.

### Quelles actions ?

- Elaborer un document spécifique à chaque unité éducative et/ou à chaque service
- Mettre en place un dispositif de Mentorat dans les unités éducatives et les services pour accompagner les prises de fonction.
- Mettre en œuvre différentes formes de valorisation : attestations en lien avec les missions et actions effectuées, lettres de remerciement, cérémonies et réceptions afin de mieux faire connaître l'engagement des agents.
- Identifier des référents de secteur relais des Conseillers Ressources Humaines de Proximité (CRHP). Deux actions se dégagent : des permanences par secteur géographique avec un calendrier défini à l'avance pour l'année, un accompagnement à l'échelle de la circonscription ou de l'Établissement Public Local d'Enseignement (EPL).

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Pourcentage d'unités éducatives et de services qui ont un dispositif d'accueil individualisé  
Cible : 100%
- Nbre de Mentors identifiés et nbre de personnels accompagnés au titre du mentorat  
Cible : 100 mentors
- Nbre de cérémonies réalisées dans le cadre de la valorisation  
Cible : une par service/circonscription/EPL
- Nbre de référents RHP de secteur (circonscription/EPL/Service)  
Cible : 1 référent par secteur
- Nbre d'immersions réalisées  
Cible : 10 par an



# Enrichir la qualité de vie et des conditions de travail



La QVCT est une innovation encore récente dans le paysage des relations socio-professionnelles qui désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier, à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les agents ainsi que la performance des services et l'engagement individuel.

A ce titre, l'académie dispose d'un réseau de RH de proximité dont le fonctionnement est assuré par 3 CRHP qui se déplacent sur tout le territoire. En 2022-2023, environ 9% des personnels l'ont sollicité et deux tiers des personnels interrogés souhaitent un maillage renforcé à l'échelle des circonscriptions et des EPLE.

Les enquêtes auprès des personnels révèlent également une curiosité et un besoin d'accompagnement pour la découverte de pratiques innovantes et la mise en œuvre de démarches créatives autour de l'intelligence collective.

Par ailleurs, le besoin d'appartenance à l'académie est fortement exprimé au sein des communautés éducatives et administratives. A travers l'affirmation de valeurs et

d'engagements partagés par l'ensemble des personnels de l'académie, se dessine la volonté de renforcer une culture de service qui mérite d'être accompagnée et valorisée.

## Quels objectifs ?

- Répondre au besoin d'accompagnement RH au plus près du terrain
- Travailler autrement pour gagner en efficacité, en efficience, en temps et en cohésion
- Optimiser le temps de travail des tâches administratives répétitives et chronophages au profit de tâches à plus forte valeur ajoutée pour aller vers une gestion plus qualitative des ressources humaines
- Développer le sentiment d'appartenance à l'académie de Guadeloupe.

## Quelles actions ?

- Etendre le réseau RH de proximité et mailler l'ensemble du territoire, en formant les relais et en organisant l'animation du réseau. En plus des missions d'accompagnement des personnels, la RH de proximité se dotera d'un volet d'information des usagers.
- Impulser l'émergence de pratiques innovantes à travers de nouveaux outils, de nouveaux espaces de travail collectif et collaboratif (LAKOULAB) dans le cadre de la modernisation de l'administration publique.
- S'appuyer sur l'accompagnement de la DGESCO dans le cadre de la transformation de l'action publique pour développer une méthodologie d'accompagnement
- Déployer au niveau académique les process d'automatisation mis à disposition par le ministère et déployer avec la DRANE les avancées de l'intelligence artificielle dans le domaine pédagogique et éducatif.
- Mieux se connaître pour mieux collaborer et développer une culture professionnelle commune à travers plusieurs leviers : des cartes professionnelles, des moments de cohésion, un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants en complément des dispositifs d'accueil individualisés, la mise en lumière des actions réalisées dans les établissements ou les services.

## Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Nbres de personnels ayant consulté le réseau RHP.  
Cible : 20% en comptant les séances d'information
- Nbre de réponses aux questionnaires Flash trimestriel  
Cible : courbe croissante
- Nbre de cartes professionnelles établies  
Cible 90%
- Nbre de publications sur le site académique et les réseaux sociaux, d'événements des EPLE et des services académiques  
Cible : 5 par semaine



## Mobiliser la formation continue



Étroitement associée à l'accompagnement du parcours professionnel des personnels tout au long de leur carrière, la formation concourt à la professionnalisation des agents. L'attractivité des formations est étroitement associée à une communication explicite des objectifs et de leur plus-value pour les personnels. Elle est clairement identifiée comme l'un des leviers possibles pour remédier à l'absentéisme et plus généralement renforcer une culture de l'appropriation et de l'engagement au sein des formations.

La nécessité d'impliquer les agents dans leur parcours de formation pour renforcer leur motivation professionnelle et la qualité du service est corollaire à une identification explicite des besoins et une expression claire des attentes pour mieux cibler les offres de formations. La diversité des situations territoriales à toutes les échelles, des contextes professionnels structurels et conjoncturels, des besoins individuels nécessite le développement de formations d'initiative locale et de parcours de formation personnalisés au plus près des réalités du terrain.

Pour l'heure seuls 14% des établissements du second degré ont mis en œuvre des formations d'initiative locale, et 5% des établissements ont mobilisé leurs plans pluriannuels de formation établissement : la formation n'est pas encore suffisamment considérée à l'échelle des unités éducatives comme un levier central de pilotage, de transformation et de performance pour la réussite des élèves avec un appui possible sur les évaluations menées en leur sein.

### Quels objectifs ?

- Renforcer la qualité, l'attractivité des formations et l'engagement des personnels.
- Permettre à chaque agent d'être pleinement acteur et engagé dans son parcours de formation et d'auto-formation pour renforcer sa professionnalité : vers davantage d'appropriation et d'autonomisation de la formation
- Développer la mise en place de formations adaptées aux besoins spécifiques des services, des établissements et des territoires : territorialiser et déconcentrer davantage la formation
- Renforcer l'adossement de la formation aux développements récents de la recherche

### Quelles actions ?

- Engager tous les formateurs dans une démarche de certification (CAFFA, CAFIPEMF).
- Former les formateurs et les acteurs de la formation dans le conseil et l'accompagnement pour accompagner le transfert des compétences acquises en formation dans les pratiques professionnelles et inscrire la formation dans une démarche d'apprentissage continue
  - Proposer aux personnels de coconstruire leurs parcours de formation personnalisés, adaptés à leurs besoins, leurs attentes et leurs objectifs professionnels.
  - Renforcer les formations d'initiative locale pour répondre aux besoins spécifiques des services, des établissements.
  - Développer une véritable culture collaborative dans les pratiques de formation et au sein des établissements pour accompagner le développement de collectifs et de communautés apprenantes.
  - Étendre le principe des constellations au-delà du premier degré en s'appuyant notamment sur les enjeux et axes du Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux.
  - Favoriser le tissage entre pratiques, formation et recherche en intégrant des éléments de la recherche dans les programmes de formation, en encourageant la participation des agents à des projets de recherche-action.

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Taux de personnels convoqués en formation par rapport à l'ensemble des personnels par catégorie et par sexe  
Cible : progression de + 5% par année  
cible 90%
- Taux de formateurs détenteur d'une certification par rapport au nombre de formateurs  
Cible : 75%
- Taux de présence et taux d'assiduité des personnels aux formations  
Cible : 80 % et 70%, progression de 10 % par an
- Taux de services, d'établissements et de bassins qui mettent en œuvre des formations d'initiative locale par rapport au nombre de services, d'établissements et de bassins  
Cible : 70%
- Nombres de partenariats avec la recherche sur des actions de formation  
Cible : + 20 % par année



## Engagement 3

# Une académie au service des usagers parents et partenaires

Faire corps et assurer nos missions éducatives sur tous les temps et espaces de vie de l'élève, illustre notre volonté partagée d'accompagner chaque parcours. Il s'agit de faire converger nos pratiques au service des familles du territoire. Dans notre académie les acteurs du service public et les partenaires associatifs déclinent leurs actions autour d'une priorité essentielle : l'aide à la parentalité. C'est en ce sens qu'il convient de maintenir et de renforcer notre stratégie d'amélioration continue au profit de tous nos partenaires et de l'insertion future de nos jeunes.

La perspective d'une dynamique partenariale optimisée, nous conduit à retenir trois priorités :

## Optimiser l'action au service des familles

- **34,5 %** de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté nationale  
*Insee Analyses Guadeloupe No 77 du 30/11/2023*
- **6 habitants sur 10** bénéficient de l'aide sociale
- Pour ces familles en situation de précarité économique et de vulnérabilités sociales l'exercice des fonctions parentales est rendu plus complexe.

Les taux d'illettrisme et d'illectronisme sont également trois fois supérieurs dans les DROM et de nombreux parents ne parlent pas français au quotidien, rendant difficile l'accès aux droits ainsi que l'accompagnement des enfants dans leur scolarité.

Rapport d'information du Sénat n° 870 (2022-2023), déposé le 11 juillet 2023

## Renforcer la confiance avec les usagers parents et partenaires

- **73 %** des parents ont connaissance du projet d'école (en 2023)
- **8 %** des parents ont connaissance du projet d'établissement (en 2023)
- **9** espaces parents dans le 1er degré (en 2023)
- **20,74 %** de participation aux élections de parents dans le 2nd degré (en 2023)
- **48 %** de participation aux évènements dans le 2nd degré (en 2023)

## Coordonner l'action entre l'éducation nationale et les partenaires

- **60** conventions référencées au niveau académique
- **5** cités éducatives
- **2** campus des métiers et des qualifications



## Renforcer la confiance avec les usagers parents et partenaires



Les parents sont les premiers partenaires de l'école et c'est une relation qu'il faut renforcer. La formation des personnels à la relation aux usagers et aux partenaires mériterait d'être renforcée, l'objectif étant de développer la parité d'estime et d'accueillir les parents dans le cadre des instances et des temps forts organisés par l'établissement.

Le constat est qu'ils sont trop peu sollicités dans la mise en œuvre des projets d'école ou d'établissement. On relève une faible fréquentation des espaces dédiés aux échanges entre l'école et les parents mais l'attractivité de certains espaces - parents pourrait être optimisée.

Les relations entre les parents et l'institution demeurent constructives avec cependant des litiges impliquant les parents représentant près d'un 1/3 des faits signalés et qu'il faut travailler à prévenir.

### Quels objectifs ?

- Créer les conditions d'accueil et de participation des parents aux instances, les rendre acteurs et force de proposition
- Fluidifier la relation à l'usager à l'échelle du rectorat et de l'unité éducative, en s'appuyant sur les outils numériques
- Développer et enrichir la relation école-famille

### Quelles actions ?

- Organiser des rencontres au format plus adapté : hors les murs, rencontres et ateliers thématiques dissociées des problématiques scolaires, visites du rectorat.
- Adapter les sites web institutionnels : former les parents à l'utilisation des plateformes qui leur sont dédiées.
- Partager l'information relative aux organigrammes
- Organiser la « journée des parents et des partenaires »
- Intégrer un module de formation des personnels dédié à la relation aux familles (parcours Magistère, Canotech..)

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Cartographie des espaces parents de l'académie [Cible : 3 espaces parents par bassin d'éducation]
- Taux de participation aux élections [Cible : 30 % en 2025]
- Taux de parents ayant connaissance du projet d'établissement [Cible : 15%]
- Nbre d'ateliers de formation proposés aux parents pour la prise en main des outils numériques [Cible : 3/an]
- Réalisation de la journée des partenaires [oui-non]



## Optimiser l'action au service des familles



Optimiser l'action vis-à-vis des familles vise à la rendre plus visible et plus efficace. Au-delà de la nécessaire confiance, objet de la priorité précédente, il faut renforcer les démarches « aller vers ». En effet, la politique éducative académique est diffusée par divers médias mais certains parents peinent à se l'approprier. Les familles à besoins spécifiques de surcroît lorsqu'elles sont économiquement fragilisées échappent trop souvent aux dispositifs d'aide de droit commun (restauration scolaire, transport scolaire, accueil périscolaire, dispositifs de réussite éducative).

### Quels objectifs ?

- Faire de la prévention et de l'accompagnement des familles fragilisées une préoccupation partagée en interne et avec les partenaires
- Repérer et accompagner sur la durée les familles qui ont du mal à accéder aux droits, aux informations ou qui les ignorent
- Renforcer la communication et la visibilité des actions menées en faveur d'une prise en considération des besoins exprimés par les familles

### Quelles actions ?

- Mettre en œuvre dans les écoles et les établissements avec le réseau de partenaires, des actions locales spécifiques et concertées de prévention en matière de santé et d'éducation.
- Identifier et coordonner les ressources humaines et matérielles déjà disponibles pour rencontrer, informer et orienter les familles vers les bons interlocuteurs (objectif commun/mise en synergie) dont les parents d'élèves en situation de handicap
- Cartographier les lieux et espaces de co-éducation à l'échelle locale pour en faire des lieux d'information (tiers lieux, espaces parents, bik a pawòl, bus de la parentalité...)
- Mettre en place une page spécifique dédiée aux familles sur le site du rectorat, sur les espaces numériques de travail (ENT) des établissements scolaires afin de diffuser les actions menées dans le cadre de l'alliance éducative.

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Nbre de journées de prévention mis en place par établissement et par an
- Nbre de partenaires invités et ayant participé  
Cible : 2
- Nombre d'établissement ayant identifié un relai
- Nbre de familles identifiées et accompagnées par ces relais  
Cible : 100%
- Nbre d'établissement ayant créé des pages spécifiques dédiées aux familles
- Nbre de visites du site par an  
Cible : 30 % d'augmentation par année
- La page spécifique aux familles a-t-elle été créée [oui-non]
- Nombre d'actions publiées sur le site académique  
Cible : 30/an



## Coordonner l'action entre l'éducation nationale et les partenaires



Les relations entre les services académiques et nos partenaires se caractérisent par une nécessaire coordination dans la mise en œuvre de la mission éducative. L'enjeu est de renforcer et de rendre visible l'alliance éducative qui « incarne le travail en commun des différents professionnels intervenant en lien avec l'élève, qui allient leurs compétences et savoir-faire à son service dans le cadre d'une approche globale du jeune. » (Eduscol)

Ainsi, dans les cités éducatives la formalisation des procédures contribue à une meilleure coordination entre tous les partenaires institutionnels (collectivités locales, préfecture, EPCI..) et non institutionnels (associations, usagers..). Ces compétences procédurales sont transférables dans un cadre élargi pour renforcer la cohésion de l'action.

Par ailleurs la relation école – entreprise, les actions de différentes associations en matière sportive, culturelle, ou encore de prévention du décrochage témoignent de cette ambition au service du parcours de réussite des élèves.

De nombreux dispositifs se mettent en place nécessitant cependant une plus large concertation des parties prenantes. D'où l'intérêt d'intégrer davantage de communication, l'information provenant de plusieurs acteurs. A l'instar, du travail de mise en cohérence amorcé avec la préfecture, les collectivités, la CAF, la CGSS. Les travaux relatifs à l'amélioration de l'accueil des élèves dans les unités éducatives évoluent positivement pour autant, les marges de progrès demeurent importantes.

### Quels objectifs ?

- Formaliser les relations et procédures entre partenaires
- Centraliser l'information pour mieux la diffuser en tenant compte de la diversité des partenaires.
- Créer les conditions favorables à l'intervention de nos partenaires au profit de la réussite éducative.
- Valoriser davantage les réussites de l'académie en lien avec ses partenaires
- Renforcer le partenariat avec l'enseignement supérieur

### Quelles actions ?

- Construire la convention tripartite, rectorat, collectivité, collège ou lycée.
- Poursuivre la mise en place de feuilles de route formalisant les actions à mener par chaque partenaire
- Mettre en place un guichet numérique en relation avec les services en charge de l'accueil de l'utilisateur (outils conversationnels...)
- Mettre en place un dispositif de réponse aux appels à projet.
- Améliorer la communication sur les réseaux sociaux
- Répertorier toutes les actions menées pour amplifier leur visibilité au profit des élèves et étudiants

### Quelles évaluations, quels indicateurs ?

- Signature de la convention cadre entre le rectorat et les collectivités majeures [oui-non]
- Mise en place du guichet numérique [oui-non]
- Création d'un annuaire académique répertoriant les conventions par type de partenariat [oui-non]
- Nbre de cités éducatives : 2023 (5 cités éducatives)  
Cible en 2027 : élargissement du périmètre des cités éducatives
- Nbre de Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) : 2023 (2 CMQ)  
Cible en 2027 (4 CMQ)









**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Une académie au service des usagers

Projet d'académie 2024 - 2027



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Une académie au service des usagers

Projet d'académie 2024 - 2027